



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États-Unis

Question écrite n° 119138

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'impact du 11 septembre sur la relation franco-américaine. En effet, bien des malentendus entre nos deux pays sont issus d'une certaine incompréhension, ou d'une sous-évaluation du traumatisme de l'opinion américaine de ce « Pearl Harbour II » que les attentats du 11 septembre ont constitué pour l'opinion publique aux États-Unis. Il pourrait s'avérer utile et intéressant que nos deux pays prennent l'initiative d'un colloque à cette date, chaque année, pour aborder franchement et amicalement nos appréciations de ce 11 septembre afin de mieux comprendre de part et d'autre de l'Atlantique ce qui a été la perception de cet événement dramatique. Il lui demande donc s'il compte répondre à cette suggestion dans l'année 2007.

Texte de la réponse

Les autorités françaises ont pris immédiatement la mesure de la tragédie sans précédent que furent les attentats du 11 septembre. Chacun se souvient de l'extrême émotion alors ressentie par le peuple français. Dès le lendemain des attentats, notre ambassadeur prenait l'initiative, en sa qualité de président du conseil de sécurité, de convoquer une réunion spéciale de cette instance. Le Président de la République fut le premier chef d'État à se déplacer à New York pour rendre hommage aux victimes et témoigner notre sollicitude à leurs familles. En 2006, à l'occasion du cinquième anniversaire du 11 septembre, le ministre d'État, ministre de l'intérieur, a représenté notre pays et décoré le chef de la police de New York ainsi que les pompiers de la ville. Par ailleurs, la coopération des services français et américains en matière de lutte contre le terrorisme, déjà très active avant les attentats, n'a cessé de se renforcer depuis lors. La collaboration de notre pays est ainsi souvent citée en exemple par les autorités américaines. Enfin, un groupe d'amitié, le « French Caucus » a été créé au congrès en 2003 au plus fort de la crise irakienne. Comptant aujourd'hui plus de quatre-vingt membres, il contribue à la meilleure compréhension de nos positions aux États-Unis et au renforcement de l'amitié franco-américaine. Dans le cadre des relations parlementaires entre nos deux pays, l'idée d'un colloque sur les attentats du 11 septembre pourrait être soumise aux membres du « French Caucus ».

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119138

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 1996

Réponse publiée le : 3 avril 2007, page 3284